

Agriculture: Plus de 15 milliards de DH programmés pour 2019

• Les filières de production et l'irrigation recevront la plus grosse partie

• 104 milliards de DH injectés en 10 ans

• Passer d'une agriculture vivrière à un secteur productif à haute valeur ajoutée

QUELQUE 10,76 milliards de DH seront consacrés au volet agricole sur les 19,33 milliards du budget destiné au département de l'Agriculture au titre de l'année en cours. Soit une augmentation de 7% par rapport à 2018. Ce sont les filières de production agricole et les investissements dans l'irrigation qui recevront la plus grosse part de ce budget avec respectivement 5,34 milliards de DH (+8%) et 4,36 milliards de DH (+7%). Globalement, une enveloppe budgétaire de 15,8 milliards de DH sera mobilisée pour les investissements. Ces derniers seront répartis entre les départements de l'Agriculture et du Développement rural (3,73 milliards de DH, en hausse de 3%) et des Eaux et Forêts (1,32 milliard de DH, en hausse de 7%).

En 10 ans du Plan Maroc Vert, pas moins de 104 milliards de DH ont été investis dans les différentes filières du secteur agricole tant par l'intermédiaire de l'Etat (40%) que par le privé (60%).

Arrivant à échéance en 2020, le Plan Maroc Vert voudrait conclure sur une touche positive à même de consacrer le Développement de l'agriculture en tant qu'objectif réalisé malgré les caprices de la météo et les contraintes qui se dressent encore. En d'autres termes, passer d'un statut d'agriculture vivrière à celui de secteur productif à haute valeur ajoutée.

Chaque dirham alloué au titre de subvention génère 2,4 DH d'investissements

Pour cela, le rôle de l'Etat reste aussi primordial que déterminant autant que celui du privé. La tâche est donc confiée au Fonds de développement agricole (FDA). A charge pour cet organisme de gérer au mieux les subventions destinées aux différents projets agricoles. Il dispose, au titre de l'année 2019, d'un budget global de 3,66 milliards de DH (+8%).

Sur ce montant, 3,06 milliards de

DH iront aux aides et subventions, en augmentation de 9% par rapport à l'année dernière. Selon un agronome-économiste, chaque dirham alloué au titre de subvention génère 2,4 DH d'investissements.

Ce n'est donc pas un hasard si le budget 2019 du FDA soit essentiellement concentré sur la création de valeur ajoutée agricole: importantes hausses des investissements dans la production de semences sélectionnées (350 millions de DH, +50%), encouragement des exportations agricoles (170 millions de DH, +55%) et soutien aux unités de valorisation agricole (150 millions de DH, +58%). Cela, en plus des augmentations budgétaires destinées à l'appui des actions menées dans le cadre du contrat-programme de l'industrie agroalimentaire. Cette dernière a drainé, au cours du 1er semestre de l'année 2018, un investissement global de 840 millions de DH pour la réalisation de 50 projets.

En outre, le FDA va consacrer, en 2019, une enveloppe budgétaire de l'ordre de 1,67 milliard de DH aux projets d'équipement en irrigation au goutte-à-goutte.

Le département de tutelle veut ainsi consolider les acquis d'une décennie de Plan Vert tout en créant de nouvelles acti-

vités génératrices d'emplois et de revenus. Aussi, 10 années après sa mise en œuvre, ce plan a fait l'objet, durant les dernières semaines de 2018, d'un processus d'évaluation. Le but étant de définir la stratégie qui sera mise en place en 2019 et 2020 pour les dimensions régionale et territoriale de tout le plan. Une stratégie qui doit être réalisée selon une orientation définie au préalable.

C'est pour cette raison que s'est imposée, de facto, une révision en profondeur de tout le système d'aide au secteur agricole. Cette révision devrait permettre d'apporter des améliorations au rôle initialement défini de ce système dans l'encouragement des investissements dans l'ensemble des filières de production agricole. Aussi, de nouvelles

aides ont été mises en place conformément aux dispositions des engagements pris par l'Etat dans le cadre des contrats-programmes signés avec les interprofessions représentant les principales filières de production. Du coup, les indicateurs du secteur agricole ont commencé, tant bien que mal, à s'afficher au vert.

Les investissements publics dans les équipements agricoles, les infrastructures et autres programmes transverses ont atteint 75 milliards de DH à fin 2017. Première retombée économique: une croissance de 5,25% en moyenne par an et un PIB agricole de 60% atteignant 125 milliards de DH sur les 10 dernières années. Mieux encore: les volumes à l'export ont doublé, enregistrant une valeur de 33 milliards de DH en 2017. Seule touche négative: la hausse cumulée de 117% des exportations n'a pas eu d'effets positifs sur la balance alimentaire restée déficitaire d'environ 20 milliards de DH à cause du poids des achats de céréales et d'autres produits alimentaires à forte valeur ajoutée.

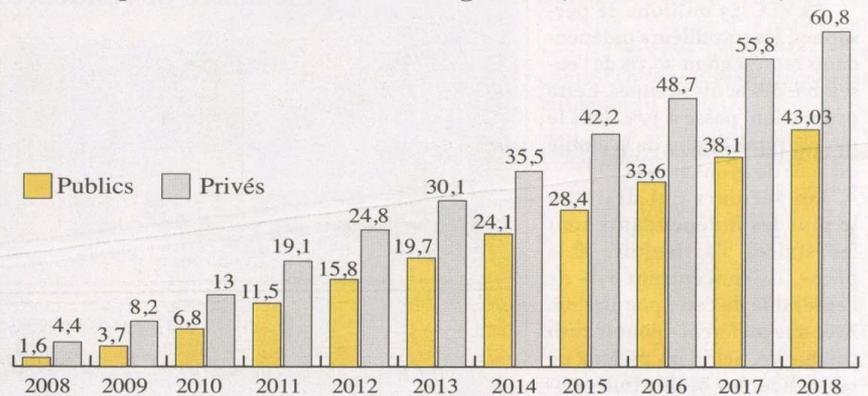
Autre effet positif de la stratégie agricole, un important impact sur la création d'emplois. «Le secteur agricole y a contribué à raison de 40% au niveau national. Il a procuré 250.000 postes de travail supplémentaires», est-il indiqué auprès du ministère de tutelle.

D'autre part, la couverture des besoins en fruits et légumes est totalement assurée par la production locale. Idem pour les viandes rouges et blanches et le lait. Seuls les besoins en céréales et en sucre ne sont assurés qu'à raison de 50%.

Le revenu annuel moyen des fellahs est passé de 5.400 DH par personne en 2008 à 9.500 DH en 2018. □

Jamal Eddine HERRADI

Explosion des investissements agricoles (en milliards de DH)



En 10 ans du Plan Maroc Vert, pas moins de 104 milliards de DH ont été investis dans les différentes filières du secteur agricole tant par l'intermédiaire de l'Etat (40%) que par le privé (60%)

Les jeunes et la classe moyenne agricole

LES années 2019 et 2020, les deux dernières du Plan Maroc Vert, seront-elles prioritairement réservées aux jeunes ruraux? Le département de l'Agriculture veut œuvrer «à l'émergence d'une classe moyenne agricole» dont les jeunes ruraux seront au centre.

Pas moins d'un million d'hectares de terres agricoles seront ainsi mobilisées au profit des jeunes agriculteurs. Les services du ministère ont déjà démarré l'opération d'identification de ces terres, en collaboration avec les départements ministériels concernés, selon une source du département de l'Agriculture. Et aussi à recenser les types de cultures à y pratiquer et à définir les mécanismes de financement et d'accompagnement des projets. □



L'effet Plan Maroc Vert

➡➡➡
• Augmentation nette du PIBA, de l'export, des investissements...

• Couverture de 42% des besoins en sucre

• 540.000 ha équipés en irrigation localisée

GRÂCE aux multiples subventions de l'Etat, le secteur agricole a enregistré, depuis le lancement du Plan Maroc Vert en 2008, une forte amélioration du revenu agricole et une nette augmentation du PIB agricole et des exportations. Les investissements qui ont sensiblement augmenté ont permis l'amélioration de la production des différentes filières.

En fait, le Pilier I, dont l'objectif est de permettre au pays de disposer d'une agriculture moderne à forte valeur ajoutée, a du même coup engendré l'émergence d'une agriculture performante. Aujourd'hui, le pays commence à récolter les fruits de cette stratégie. En témoigne l'augmentation de 3%, à fin mars 2018, de la valeur des exportations du secteur agricole et de l'agroalimentaire. Soit 17,5 milliards de DH dont 9 milliards de DH de ventes à l'étranger de l'industrie agroalimentaire.

Pour sa part, la valeur ajoutée du secteur agricole a connu une hausse sensible de 14,8% en 2017 due, entre autres, à



Aujourd'hui, le Maroc commence à récolter les fruits de la stratégie mise en place par le Plan Maroc Vert. L'objectif est de permettre au pays de disposer d'une agriculture moderne à forte valeur ajoutée et, du même coup, permettre l'émergence d'une agriculture performante (Ph. L'Economiste)

l'excellente récolte céréalière enregistrée cette année.

Cette bonne performance du secteur agricole est due également à la hausse de 52% de l'utilisation des semences certifiées pour atteindre 1,66 million de quintaux, indique la dernière note de conjoncture

La filière a connu une augmentation des superficies et un rajeunissement des vergers.

Idem pour la production des primeurs. Celle-ci s'est améliorée de 5%, engendrant du même coup une augmentation

Mécanisation, économie de l'eau...



SUR le volet de la mécanisation des principales cultures céréalières, le nombre de tracteurs a connu, grâce aux subventions, une hausse significative de 60%, passant ainsi de 5 tracteurs pour 1.000 hectares en 2008 à 8 tracteurs pour 1.000 ha en 2018.

Pour sa part, l'économie de l'eau a bénéficié d'une attention particulière. Les subventions du département de tutelle ont déjà permis d'équiper près de 540.000 hectares en irrigation localisée. L'objectif

à l'horizon 2020 est d'arriver à 550.000 hectares. Le volume prévisionnel d'économie de l'eau devrait atteindre 950.000 millions de m3. Quant aux subventions accordées dans le cadre du Pilier II, pour le soutien de l'agriculture solidaire et rémunératrice destinée principalement aux femmes rurales, elles ont permis la création d'un grand nombre de coopératives: 1.779 dans différentes filières agricoles. Elles regroupent quelque 32.126 femmes en 2017.

Investissements

A fin 2017 et depuis le lancement du Plan Maroc Vert en 2008, 75 milliards de DH d'investissements publics ont été mobilisés. De ce montant, 30 milliards de DH sont le fait de bailleurs de fonds. Ces investissements ont porté sur 1.782 projets. Près de 1,18 million de personnes en ont bénéficié. Ils ont ainsi permis l'amélioration des revenus ruraux de 68% et la création de 45 millions de journées de travail supplémentaires. □

de la Direction du Trésor et des Finances extérieures (DTFE). Augmenter le recours et l'utilisation des semences sélectionnées est un objectif du Plan Maroc Vert. Ce dernier doit permettre d'arriver, d'ici 2020, à une utilisation de semences sélectionnées de 45% pour les céréales et la pomme de terre, de 100% pour la betterave, la canne à sucre et le tournesol et 10% pour les légumineuses alimentaires.

Dans sa stratégie globale, le PMV implique tous les intervenants du secteur, notamment par le renforcement des investissements et une plus grande intégration de toutes les filières. Parmi les premiers résultats de cette stratégie, l'augmentation de 15% en 2017 de la production des agrumes.

de l'ordre de 11% des exportations des produits agricoles. Quant aux cultures sucrières, elles ont enregistré une progression de 1,2%, qui a eu pour effet immédiat d'assurer une couverture de 42% des besoins en sucre.

La production oléicole n'est pas en reste. Au titre de la campagne 2017-2018, un volume record, estimé à 1,56 million de tonnes (en hausse de 47,8% par rapport à la campagne précédente), a été enregistré. En même temps, l'objectif d'un million d'hectares de superficies consacrées aux oliviers a été dépassé. D'ailleurs, 879.000 ha sont déjà productifs. □

Jamal Eddine HERRADI

La nécessaire montée en puissance de la valorisation

• Une enveloppe de 12 milliards de DH jusqu'en 2021

• 38.457 emplois permanents à la clé

• 12,52 milliards de DH attendus à l'export

IMPRIMER au secteur agricole une dynamique d'évolution harmonieuse, équilibrée et évolutive. Le département de l'Agriculture s'est fortement investi dans cette démarche. A charge, bien sûr, de tenir compte des spécificités du secteur en exploitant les marges de progrès et, surtout, de valoriser autant que possible ses potentialités. En d'autres termes, le but est de faire face aux nouveaux enjeux tout en préservant les équilibres socio-économiques. Et aussi d'accompagner la profonde mutation que connaît le système agroalimentaire mondial.

Pour ce faire, un mécanisme de subvention a été mis en place. Cet outil, parmi d'autres, a eu un impact considérable sur la croissance, la mise à niveau et l'augmentation du revenu agricole. Et également une amélioration sensible du PIB agricole, des exportations et des investissements privés.

Le nouveau système de subventions agricoles mis en place propose d'abord l'instauration de nouvelles aides en conformité avec les engagements pris dans le cadre des contrats-programmes signés entre l'État et les interprofessions des principales filières de production, ainsi que le renforcement des aides allouées à certaines rubriques, mais également un encouragement et une forte incitation à l'agrégation.

Allant encore plus loin, un système d'aide pour le développement de la valorisation des produits du secteur agricole a été instauré. Il s'étend jusqu'en 2021 et consiste en un certain nombre de subventions qui sont accordées par l'Etat dans le cadre des contrats-programmes. D'un coût global de plus de 12 milliards de DH, il devrait générer 38.457 emplois permanents additionnels et un chiffre d'affaires annuel additionnel de 41,74 milliards de DH. A l'export, ce sont 12,52 milliards de DH de chiffre d'affaires annuel additionnel qui sont attendus. En outre, la valeur ajoutée annuelle additionnelle va grimper à 13,1 milliards de DH.

Il s'agit de renforcer l'intégration entre l'amont productif et l'aval de trans-



Les subventions sont octroyées pour la création de nouvelles unités de valorisation, à l'extension d'unités existantes désirant augmenter leur capacité de production. Elles peuvent atteindre des plafonds entre 4 et 21 millions de DH dans certaines filières. C'est le cas, par exemple, de la construction et l'équipement d'abattoirs industriels pour les viandes rouges (18 millions de DH, soit 30% de l'investissement global) (Ph. L'Economiste)

formation. Autrement dit, développer de nouveaux produits à plus forte valeur ajoutée, issus de la transformation de

la disposition des personnes qui veulent investir dans la valorisation des produits de l'agriculture. Il faut donc remplir les

tissement global). Ou encore celui de la construction et l'équipement d'unités de conditionnement des produits maraîchers et arboricoles (jusqu'à 15 millions de DH pour une capacité de production de plus de 10.000 tonnes par an, soit 30% de l'investissement)...

Pour prétendre à une subvention, les investisseurs doivent remplir certains critères d'éligibilité. Il s'agit, notamment, de justifier leur exercice d'une activité agricole (attestation d'agriculteur délivrée par la Chambre d'agriculture, attestation d'agrégation agricole ou tout lien juridique justifiant l'exploitation d'un terrain agricole à l'échelle nationale...). Ensuite, le prétendant à la subvention doit présenter une étude technico-économique comportant les caractéristiques techniques de son projet, les ressources humaines auxquelles il va faire appel (nombre d'emplois) et une analyse financière.

En outre, il doit renseigner sur le site d'implantation de l'unité et justifier le choix de ce site (disponibilité des matières premières, proximité des marchés ciblés...). Sans oublier le coût global du projet et le mode de financement de l'investissement. □

J.E.H.

Cahier des charges

TOUT prétendant à une subvention doit fournir une description détaillée des activités qu'il compte développer dans son unité de valorisation (capacité de production, origines des matières premières...). Et aussi une liste exhaustive des équipements qui y seront installés. Ces équipements doivent impérativement être conformes aux normes marocaines en vigueur relatives au matériel agro-alimentaire. Tout cela doit être accompagné des indicateurs de faisabilité financière. En fin de parcours, le postulant à la subvention dispose d'un délai de 24 mois pour la réalisation de son unité. □

l'amont agricole. Pour y arriver, il est nécessaire de moderniser les outils de production par une stimulation de l'investissement privé et son orientation vers des produits porteurs sur les marchés internationaux.

Ainsi, le contrat-programme devra apporter un appui au développement des unités de valorisation et aussi à la promotion et à la diversification des exportations des productions des différentes filières (agrumes, fruits, légumes, lait, huile d'olive, viandes...). Cependant, les subventions ne peuvent être accordées à tout-va. Un cahier des charges est mis à

conditions d'éligibilité avant de prétendre à la subvention. Celle-ci est accordée à tout investissement permettant d'aboutir à la valorisation des produits agricoles.

Les subventions sont octroyées pour la création de nouvelles unités de valorisation, à l'extension d'unités existantes désirant augmenter leur capacité de production et, enfin, à la mise à niveau d'autres. Ces subventions peuvent atteindre des plafonds entre 4 et 21 millions de DH dans certaines filières. C'est le cas, par exemple, de la construction et l'équipement d'abattoirs industriels pour les viandes rouges (18 millions de DH, soit 30% de l'invest-